



## BARRIÈRE DE CONTRÔLE D'ACCÈS sur base pivotante

La barrière de contrôle d'accès BCA est conçue pour limiter ou contrôler l'accès à une zone. Elle est utilisée principalement pour restreindre l'accès des véhicules motorisés à une zone spécifique.

Montée sur une base pivotante, la barrière de contrôle d'accès BCA est maintenue en place à l'aide d'un système de verrouillage qui permet de bloquer la barrière en position fermée ou ouverte (90°). L'utilisation d'une seule barrière convient aux voies de moins de 5,5 m de large. Pour les voies d'accès de plus de 5,5 m, il convient d'utiliser une barrière de chaque côté de la voie afin de créer une plus longue barrière.

Faite en acier tubulaire (galvanisé et/ou peint poudre polyester cuite au four), la barrière de contrôle d'accès BCA est offerte dans une gamme de couleurs de la charte standard.

La barrière de contrôle d'accès s'installe à l'aide d'ancrage chimique sur base de béton ou sur dalle existante.



AUX RÉDACTEURS DE DEVIS : Spécification technique disponible sur demande.

### DIMENSIONS ET COMPOSANTES

Matériau : acier galvanisé et/ou peint poudre polyester

Dimensions :

Hauteur de la base : 56" (1423 mm)

Longueur maximale : 20' (6 m)

### # DE PRODUIT

# BCA12S : Barrière pivotante 3,65 m (12') – simple battant

# BCA18S : Barrière pivotante 5,5 m (18') – simple battant

